

DM 1 GEOGRAPHIE
AMAZONIE
CORRECTION
questions 1, 2, 3 et 5 p 25, puis 1 et 3 p 26

barème : 1 – 2 – 2 – 1 – 2 – 2

question 1 p 25 :

Le document 1 est une carte présentant les caractéristiques naturelles de l'Amazonie ainsi que les aménagements opérés par les différentes sociétés. Les données fournies par la carte permettent de dire que la forêt amazonienne constitue un écosystème exceptionnel.

Tout d'abord, la forêt elle-même représente la moitié de l'ensemble des forêts tropicales de la planète, elle contient des milliers d'espèces d'arbres dont 11,000 espèces rares. Elle stocke 10% du carbone mondial et accueille près d'un 1/5e de l'eau douce mondiale. Ces données suffisent à montrer le caractère exceptionnel de cette forêt. Du point de vue strictement biologique on peut ajouter les 2200 nouvelles espèces découvertes depuis près de 25 ans.

Cela explique également que des associations s'inquiètent devant les menaces pesant sur ce territoire.

Question 2 p 25

Les documents 2 et 4 sont des photos, doc 2, photos aériennes de 1984 et 2016 d'un front pionnier, et doc 4, photo d'un site d'orpaillage.

Le doc 2 montre à l'évidence la progression de la déforestation volontaire dans ce front pionnier. Les humains enlèvent les arbres pour les remplacer par des cultures. En même temps un barrage est en construction, ce qui provoque une retenue : l'image montre bien l'élargissement de l'emprise de l'eau ; ce qui fait remonter le niveau d'eau sur la partie gauche de la photo. La pression humaine modifie entièrement l'aspect initial. On peut douter de l'efficacité de la méthode employée en remarquant que certains champs visibles sur la photo de 1984 ne le sont plus en 2016.. Le défrichement permet quelques années très rentables du point de vue agricole mais rapidement les rendements diminuent car le sol des forêts, une fois les arbres enlevés, est un sol plutôt pauvre et raviné par les pluies tropicales.

Le doc 4 présente un décor particulièrement dégradé : les arbres ont été coupés et le creux du premier plan correspond sans doute à un lieu d'orpaillage. Mais cette activité est très polluante comme le dit la légende. Il s'agit donc ici non plus de simplement aménager différemment mais d'une destruction due à une activité humaine. La difficulté supplémentaire soulevée par ce document est le fait que cette activité est illégale.

Les ressources exploitées sont le bois, le sol pour l'agriculture et le sous-sol pour d'autres ressources : or et autres minéraux, hydrocarbures, sans oublier la force du fleuve avec les constructions de barrages qui fournissent eau et électricité.

Question 3 p 25

Le doc 5 est une carte présentant la variation de précipitations sur les années 2015-2016. On constate que le Brésil, donc le bassin fluvial de l'Amazonie, est moins arrosé alors qu'on est en climat équatorial qui est très humide : l'Amazonie se trouve en déficit de précipitations. La légende précise que cela est une conséquence de la déforestation. Les sécheresses se multiplient ainsi que les incendies.

Inversement, la partie tropicale au sud du Brésil reçoit plus d'eau, ce qui entraîne des inondations...

question 5 p 25

Le doc 3 est le texte d'un article écrit en 2016 par FM Le Tourneau, publié dans un journal spécialisé. Il présente les conséquences des activités économiques légales ou non sur les populations indiennes vivant encore dans la forêt amazonienne. Les orpailleurs illégaux détruisent la forêt comme le montre la photo du doc 4 mais cela entraîne également la présence des forces de l'ordre dont les opérations gênent la vie des Indiens. Ainsi les Yanomami sont pris entre les orpailleurs illégaux et les forces de l'ordre. Le tout dans un climat de grande violence car les gains espérés favorisent l'usage des armes. Le texte donne d'autres exemples que l'orpaillage de la situation des peuples amérindiens : encerclement par des zones défrichées, pollution des sources et baisse de la disponibilité en poissons...

question 1 p 26

Le doc 1 p 26 est une carte indiquant les zones protégées de l'Amazonie, soit pour les populations, soit pour l'environnement. L'utilisation des couleurs donnent l'impression que la forêt recule puisque les tons de vert sont moins présents sur la carte 1 p 26 que sur la 1 p 24. On peut constater ensuite que les deux types de protection semblent associées : ces deux types de zone se touchent souvent. Il semble également que cette protection domine long des grandes routes ainsi que dans les zones frontalières comme on le voit sur la frontière brésilienne entre la Guyane française et le Surinam, puis du Venezuela jusqu'au Pérou. Si la forêt a reculé, il n'en reste pas moins que les zones protégées tendent à maintenir la surface de celle-ci.

Question 3 p 26

Le doc 2 est une affiche d'une ONG franco-équatorienne pour la reforestation, associée à quelques données la présentant. Si les mesures de protection sont souhaitées par les Indiens et des associations (ONG), elles sont combattues de nombreuses manières par ceux qui les refusent. On a déjà vu le cas des orpailleurs illégaux : ceux-ci appartenant souvent à des organisations criminelles n'ont absolument rien à faire des mesures de protection. Par ailleurs, les acteurs légaux comme les entreprises ou les agriculteurs luttent également contre ces protections car elles entravent leurs activités. Même les opérations des forces de l'ordre sont problématiques (doc 3 p 25). L'État doit absolument jouer un rôle dans la protection, ce que le gouvernement brésilien a arrêté en partie de faire lors de la présidence de J Bolsonaro (2019-2023).